Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Concours des vins d'Avignon : « Quels efforts faut-il faire pour investir ? »

La 40e édition du concours des vins d'Avignon s'est déroulée à la Salle polyvalente de Montfavet ce samedi 29 mars, attribuant 132 récompenses. L'événement anniversaire rappelle cependant, au regard du contexte actuel, la grande nécessité d'accompagner les professionnels de la vigne.

C'est dans une ambiance sérieuse et impliquée que le jury de 150 personnes s'attelle à tester les 445 échantillons de vins en compétition. L'éclat sec du bouchon retiré, le versement rythmé du vin, le choquement des verres et le claquement des langues au palais constituent le protocole des évaluations successives du concours. Une démarche née à Avignon il y a 40 ans, qui ne visait qu'à aider les agriculteurs dans la durée après un millésime 1985 marqué.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

« Les médailles sont là pour attirer et rassurer. »

José Gonzalvez, président du Concours des vins d'Avignon

Le concours de 2025 fait sens plus que jamais dans ce cadre économique flou, où le secteur traverse une crise aggravée. « Nous subissons une période difficile, mais les médailles sont là pour attirer et rassurer, chaque acheteur étant ainsi sûr d'avoir un vin sans défaut », avance José Gonzalvez, président du Concours des vins d'Avignon. Depuis 2020, une baisse mondiale de 20% des rendements accentue la détresse des professionnels. Et malgré les médailles des concours des vins, « le décrochage du prix ne couvre plus le coût de production du vin, qui en 2024 a diminué de 30 à 40% pour les Côtes du Rhône », souligne le président.

« Si vous allez mal, on va mal. »

Gilbert Marcelli, Président de la CCI Vaucluse

L'appellation Côtes du Rhône est particulièrement impactée par cette crise, que la situation diplomatique internationale affecte. Intronisé à la Commanderie des Costes du Rhône durant cette édition, le Président de la CCI de Vaucluse Gilbert Marcelli évoque en ce sens « les mesures farfelues venant des États-Unis à l'encontre de (leurs) valeurs », insistant sur le soutien des partenaires du concours. « Nous sommes à vos côtés. Merci d'exister, de vous battre, car vous représentez beaucoup pour notre territoire », commente-t-il auprès de l'organisation, avant d'ajouter « Si vous allez mal, nous allons mal ». D'autant que la particularité du territoire des Côtes du Rhône tient de sa dimension interdépartementale et interrégionale. Gilbert Marcelli admet qu'il serait « plus simple en étant une unité » face aux contraintes qui s'accumulent, pourtant les appellations Côtes du Rhône tentent de tenir bon.

« Il n'y a eu que 70 % de rendement à Laudun. »

Luc Pélaquié, président du syndicat des vignerons de l'AOC Laudun

« Localement, ce n'est pas la joie, il y a beaucoup d'arrachages », constate amèrement Luc Pélaquié, président du syndicat des vignerons de l'AOC Laudun. Le territoire est à l'honneur cette année dans le cadre du concours des vins d'Avignon. Une mise en lumière en contraste avec la réalité crue du terrain. « Il n'y a eu que 70% de rendement en 2024 dans l'appellation Laudun », précise le président du syndicat. Il rejoint le président de la CCI de Vaucluse sur la « situation délicate avec les États Unis » et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

évoque l'augmentation d'une « concurrence rude entre (eux), avec un prix plus rémunérateur pour les ventes directes en domaine. » Sur ce point, José Gonzalvez, le président du concours des vins d'Avignon, confirme la tendance avec l'exemple du vrac. « Des négociants achètent le raisin des viticulteurs et le mettent en bouteille, créant une concurrence sur les prix pratiqués, ce qui fait baisser le vrac pour créer plus de marge sur les bouteilles », explique José Gonzalvez.

Pas de visibilité

Selon le président, les aides à la distillation et à l'arrachage ne couvrent pas les frais des agriculteurs, ou du moins imposent des contraintes supplémentaires dans un contexte indéfiniment complexe : « sans visibilité, nous nous demandons quels efforts faut-il faire pour investir. » Les difficultés du terrain se répercutent plus loin dans la filière, avec des concours de vins disparaissant depuis 2020 : Pertuis, Piolenc, Tulette, Vinsobres… « On ne sait pas où l'on va et on peut s'attendre au pire », envisage José Gonzalvez. Il faut anticiper l'évolution du marché en se tournant par exemple vers la Chine où la consommation de vins se développe.

« Les coopératives sont nécessaires au viticulteur qui n'a pas de cave à gros volume ni les moyens d'exporter », rappelle le président du concours. Cependant, les maillons de la chaîne du vin restent fragilisés. José Gonzalvez souligne que « le jeune agriculteur amenant sa vendange à la coopérative est soumis aux aléas du marché, car si sa production se vend mal, il va devoir mettre la clé sous la porte. » Sans compter les familles qui, de génération en génération, œuvrent depuis des décennies pour le développement de ce patrimoine agricole mis en péril par les enjeux économiques et climatiques.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

De gauche à droite : Emmanuel Lopez, président des Disciples d'Escoffier Languedoc – Provence ; Rita Caron Barlerin ; Michel Gontard, président et co-fondateur du Concours des vins de la Foire d'Avignon ; José Gonzalvez, président du concours des vins d'Avignon ; Luc Pélaquié, président du Syndicat des vignerons de l'AOC Laudun.

Amy Rouméjon Cros

Crise viticole, les sénateurs Lucien Stanzione, Alain Milon et Jean-Baptiste Blanc

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

montent au créneau

Les trois sénateurs Lucien Stanzione, Alain Milon et Jean-Baptiste Blanc ont invité les acteurs majeurs des grands crus du département ainsi que le président de la Fédération des Vignerons indépendants de la Vallée du Rhône, Thierry Vaute, et le Syndicat des Côtes-du-Rhône à procéder à un état des lieux pour enrayer la crise. L'activité agricole occupe la 1re place régionale avec 12 700 emplois et plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel. En répartition par surfaces de culture en Vaucluse, la vigne représente 47%.

L'effondrement des ventes de vin rouge qui s'étend jusqu'aux ventes de crus prestigieux des Côtes-du-Rhône interpelle le monde de la viticulture. C'est ainsi que les six grands crus soutenus par Thierry Vaute, des Vignerons indépendants, ont remis aux sénateurs un document intitulé 'Demandes des ODG (organismes de Gestion).

Le point
Le point a été fait sur l'impact économique dramatique que vit la filière viticole, mettant en péril l'existence même des grands crus ; Les mesures déjà mises en œuvre, telles que le dispositif d'arrachage ; les PGE (Prêt garanti par l'Etat) et les aides à la consolidation de la trésorerie.

5 pistes pour faire face à la crise viticole
Les Organismes de gestion (ODG) et Thierry Vaute proposent de travailler sur 5 axes : social, administratif, fiscal, ainsi qu'en termes de commercialisation et de communication.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Au chapitre du **social**, les OGD proposent au Sénat de faciliter le recrutement, d'alléger les charges sociales, d'améliorer les conditions d'hébergement des saisonniers et la pérennisation définitive du Tode (travailleurs occasionnels demandeurs d'emploi).
Ils demandent également la **simplification administrative**, proposant de fusionner les démarches redondantes, de créer un guichet unique, de limiter la redondance et l'accumulation des contrôles.
Au chapitre de la **fiscalité**, les ODG demandent l'exonération des droits de transmission et de soutenir le stockage du vin pour faire face à la fermeture des marchés.
Au chapitre de la **commercialisation**, de renforcer les soutiens à l'export et de simplifier la vente à distance, notamment pour les particuliers.
Et enfin, en termes **d'image et de communication**, de lutter contre la stigmatisation du vin et de permettre une meilleure promotion des produits.

A l'avenir ?
Les sénateurs se sont engagés à porter ces revendications auprès du Sénat dans le cadre de l'examen du PLF 2025 (Projet de Loi de finances) et de la loi de programmation agricole en janvier prochain. «Le Sénat est devenu un élément de stabilité dans la vie politique française, analyse Lucien Stanzione. Des solutions urgentes seront nécessaires pour éviter un effondrement irréversible de cette filière emblématique de la région Sud-Est. »

En savoir plus
Le chiffre d'affaires de la production agricole du département est estimé à 1 106M€ en 2018 (33 % de la valeur de Paca). Les vins constituent la première source de chiffre d'affaires agricole avec près de 48% de la valeur agricole départementale. Les fruits sont la deuxième orientation en valeur avec 30% du chiffre d'affaires agricole. En termes d'emploi saisonnier, le Vaucluse était par exemple, le premier département de la région PACA en termes d'embauche en CDD (saisonniers) avec 35 887 contrats en 2022.

Les chiffres clés
Avec 5 210 exploitations agricoles, le département rassemble 27% des exploitations de la région dont près de 60 % spécialisées en vins ou fruits. L'a surface agricole s'étend sur 115 000 ha soit 32% de Vaucluse et 4% de la région Paca.
En 2022, le Vaucluse est le premier département de la région PACA à employer des salariés dans l'année avec 28 314 salariés. Il est également le premier département en nombre d'ETP (équivalents temps plein) : 9 809 salariés. La part des femmes est de 31% des salariés et les moins
de 30 ans représentent 31% des salariés dans le Vaucluse. La masse salariale dégagée est également la première au niveau régional avec 250M€.
(Sources Economie et vision syndicale de l'agriculture de Vaucluse, Matignon 09-2023)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Copyright LZ

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !